

Prorogation de durée de vie et autres modifications

FCP OPTIMA

Fonds Commun de Placement de catégorie mixte
Agrément du CMF n° 29-2008 du 24 octobre 2008

Adresse : Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad
Les Berges du Lac -1053 Tunis

BNA-CAPITAUX, gestionnaire de FCP OPTIMA, porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que, suivant le procès verbal enregistré en date du 25/08/2023 à la recette des finances les Berges du Lac Tunis, le Conseil d'Administration réuni le 15/08/2023 a décidé de :

- proroger la durée de vie de FCP OPTIMA de 05 ans, et ce à partir du 24 octobre 2023 ;
- changer le mode d'affectation des résultats du fonds de capitalisation à distribution, et ce à partir de l'exercice 2023 ;
- réviser à la hausse la commission de gestion du fonds de 0,4% TTC à 0,5% HT, et ce à partir du 01-10-2023 ;
- réviser à la hausse la commission du dépositaire du fonds de 0,2% TTC à 0,25% HT, et ce à partir du 01-10-2023.